

# Les gorges de Veroncle et ses moulins



Trace n° 41517390

Une randonnée proposée par Jacky Anx

Très belle randonnée dynamique à travers les gorges de Véroncle et ses quatre célèbres moulins hydrauliques. Remonter ces gorges parfois à l'aide d'échelles ou de cordes à nœuds est un véritable plaisir. La sortie des gorges débouche sur un plateau caillouteux et ensoleillé où vous pourrez faire une pause méritée. Le retour de Murs vers Joucas en passant par Notre-Dame du Salut agrémente cette randonnée originale que vous n'oublierez certainement pas.

<b>Durée</b>	4h 35	<b>Difficulté</b>	Difficile
<b>Distance</b>	12,24 km	<b>Retour point de départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	385 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	382 m	<b>Commune</b>	Joucas (84220)
<b>Point haut</b>	504 m	<b>Région</b>	Monts de Vaucluse
<b>Point bas</b>	204 m		

## Description

Garez-vous au parking au Nord de Joucas sur le Chemin du Château.

**(D/A)** Continuez tout droit sur la petite route, laissez Auvières à droite et continuez sur le sentier dans le prolongement de la route.

**(1)** Prenez le sentier de gauche à l'embranchement.

**(2)** Descendez à gauche, plein Sud, et restez sur le sentier principal en gardant la même direction. Débouchez sur un chemin forestier plus large et suivez-le en allant tout droit jusqu'à un croisement à quatre branches.

**(3)** Tournez à droite et suivez le sentier jusqu'au croisement à l'entrée des Grailles.

**(4)** Prenez à droite et dirigez-vous vers les gorges en passant les Grailles. Remontez le chemin.

**(5)** Obliquez à droite sur le sentier qui descend fortement au fond des gorges et remontez-les.

**(6)** Prenez à droite à l'embranchement et continuez jusqu'au Moulin des Étangs.

**(7)** Restez sur le sentier à droite du moulin. Rejoignez une piste carrossable et suivez-la en gardant la même direction pour déboucher sur une petite route goudronnée dite Chemin de Font de Ribeu. Suivez-la à droite en direction de Murs.

**(8)** Attention, quittez la route pour prendre le sentier à droite à travers le parc en herbe et rentrez dans le bois. Restez sur cet étroit sentier et remontez-le par la gauche : vous verrez le beau village de Murs sur votre gauche. Débouchez Route d'Apt (D4).

**(9)** Prenez juste en face sur environ 200 m, puis quittez la départementale pour s'engager à gauche sur une petite route en descente. Retrouvez la D4.

**(10)** Remontez la départementale 50 m sur la droite, puis prenez le chemin à gauche vers la Chapelle de Notre-Dame du Salut.

**(11)** Revenez alors sur vos pas.

**(10)** Reprenez à droite la petite route que vous suiviez auparavant. Au croisement, filez tout droit et continuez en descendant le chemin balisé.

**(12)** Continuez tout droit en laissant à gauche la direction des Rouettes. Rejoignez une route goudronnée, traversez-la pour continuer en face et parvenez à une patte d'oie.

**(13)** Prenez à droite puis à gauche dans Auvières pour retrouver le parking **(D/A)**.

## Points de passages

- D/A Parking Chemin du Château**  
| N 43.927205° / E 5.251134° - alt. 272 m - km 0
- 1 Route forestière par la gauche**  
| N 43.926229° / E 5.24572° - alt. 288 m - km 0.48
- 2 Bifurcation à gauche**  
| N 43.924907° / E 5.237246° - alt. 311 m - km 1.21
- 3 Croisement, à droite**  
| N 43.916855° / E 5.233029° - alt. 209 m - km 2.32
- 4 Les Grailles. La - Véroncle (rivière) - Affluent du Carlet**  
| N 43.915761° / E 5.228475° - alt. 206 m - km 2.77
- 5 Descente vers les gorges**  
| N 43.918941° / E 5.22695° - alt. 241 m - km 3.15
- 6 Embranchement, à droite**  
| N 43.940195° / E 5.221981° - alt. 405 m - km 6.45
- 7 Le Moulin des Étangs**  
| N 43.945054° / E 5.225083° - alt. 421 m - km 7.21
- 8 Abandon route, sentier à droite**  
| N 43.950278° / E 5.238292° - alt. 464 m - km 8.5
- 9 Route d'Apt**  
| N 43.949188° / E 5.241987° - alt. 502 m - km 8.92
- 10 Croisement. A/R à la chapelle**  
| N 43.945777° / E 5.244689° - alt. 452 m - km 9.42
- 11 - Notre-Dame du Salut (Murs)**  
| N 43.944762° / E 5.243325° - alt. 453 m - km 9.6
- 12 Croisement de chemins, tout droit**  
| N 43.935774° / E 5.248565° - alt. 320 m - km 11.09
- 13 Patte d'oie, à droite**  
| N 43.928098° / E 5.249557° - alt. 282 m - km 12.03

 **D/A Parking Chemin du Château**

N 43.927006° / E 5.25112° - alt. 271 m - km 12.24

### Informations pratiques

Même si la randonnée est indexée à 49 en IBP, la remontée des gorges est dynamique. Prévoir 800 m à l'heure. Il y a des passages sportifs avec échelles et cordes à nœuds.

Soyez bien chaussés.

Évitez la randonnée par temps de pluie. Suivez bien le sentier balisé.

### A proximité

Chapelle Notre-Dame du Salut.

À noter que les gorges ont servi de repaire aux Forces Françaises de l'Intérieur en 1944.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-gorges-de-veroncle-et-ses-moulins/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**